

PRESENTATION DU SERVICE



Situé au 2^{ème} niveau du Centre-Hospitalier de Maubeuge, le Service de Médecine Gériatrique dispose de **27 lits d'hospitalisation** :

- **7 chambres doubles**
- **13 chambres particulières**

Il accueille des personnes âgées **de plus de 75 ans présentant une ou plusieurs pathologies aiguës ou chroniques invalidantes** à l'origine d'une dépendance physique ou psychique et nécessitant une prise en charge pluridisciplinaire.

Les patients bénéficient de l'accès au plateau technique du Centre-Hospitalier, au service de réanimation et unité de soins continus adultes ainsi qu'aux avis et examens spécialisés.

La sécurisation et l'aménagement des locaux permettent un accueil sans contrainte de la personne âgée démente en phase aiguë de sa maladie ou de stabilisation de son traitement.

L'EQUIPE

Une équipe pluridisciplinaire garantit un **accueil personnalisé** et veille à assurer une prise en soins optimale du patient jusqu'à sa sortie en respectant sa volonté, son bien-être et son autonomie.

L'équipe est constituée de **médecins gériatres, d'infirmiers, aides-soignants, kinésithérapeutes, assistant social, diététicienne et ergothérapeute disposant d'un savoir-faire gériatrique** permettant une prise en charge adaptée et individualisée de la personne âgée hospitalisée.

Chef de pôle : Dr.DAURIAC

Praticiens hospitaliers : Dr.DEGRAVE, Dr.DAURIAC

Cadre supérieur de santé : Madame PAPPALARDO

Cadre de santé : Madame MEDJAHED

Les visites sont autorisées de 13H30 à 17H30.

Les Gériatres reçoivent un référent de la famille du patient sur rendez-vous.

Secrétariat : **03.27.69.87.30 de 08H00 à 17H00**

du lundi au vendredi

secretariat.geriatric@ch-maubeuge.fr

Fax : 03.27.69.48.19



Rue Simone Veil
59 600 Maubeuge

www.chmaubeuge.fr



MEDECINE GERIATRIQUE



Centre Hospitalier de
Maubeuge

Bureau infirmier
Tel : 03 27 69 87 29



LA PROCEDURE D'ADMISSION

La prise en charge dans le Service de Médecine Gériatrique fait suite à :

- **Une admission aux urgences** du Centre-Hospitalier après avis d'un médecin gériatre.
- **Un changement de service**, suite à un avis de l'équipe mobile de gériatrie motivant une prise en charge spécifique dans l'unité.
- **Une consultation externe de gériatrie**
- **Une admission directe dans le service** sur demande du médecin traitant ou médecin coordonnateur d'EHPAD après accord des médecins gériatres.

LES MISSIONS DU SERVICE

- **Procéder à une évaluation globale et individualisée du patient gériatrique**, à la fois médicale, psychologique et sociale.
- **Établir les diagnostics et pratiquer les soins, non réalisables en ambulatoire.**
- **Traiter les pathologies dominantes** et les pathologies associées déséquilibrées.
- **Envisager avec le patient et son entourage les conditions de vie ultérieures et contribuer à leur organisation**



LES MODES DE SORTIE

• **Organiser le devenir de la personne âgée hospitalisée** en Médecine Gériatrique représente l'une des priorités de l'équipe pluridisciplinaire dans l'objectif de limiter les durées d'hospitalisation et ainsi lutter contre la dépendance de la personne âgée.

• **Proposer un mode de sortie compatible avec le projet de vie et l'état clinique** de la personne âgée, constitue l'une des principales préoccupations de l'équipe, en concertation avec les familles. Une étroite collaboration avec les différents partenaires de la filière gériatrique s'avère indispensable.

Ainsi, le patient peut bénéficier :

- **D'un retour au domicile** avec mise en place d'un dispositif d'aide au domicile via les professionnels libéraux, d'un accompagnement par le réseau gérontologique du territoire si nécessaire, ou l'HAD
- **D'une admission en SSR, UCC, USLD, Soins Palliatifs ou EHPAD.**